

Réponse du gouvernement au rapport du Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international

d'entamer avec l'Iran des pourparlers sur un accord à long terme visant à accroître la coopération dans plusieurs domaines, notamment le secteur nucléaire.

Le gouvernement a accordé son appui prudent à l'accord conclu entre l'Iran et le trio européen. Cependant, étant donné que le maintien de la suspension dépend de la négociation d'un accord à long terme, le gouvernement compte rester vigilant. Le gouvernement estime que, si l'Iran ne respecte pas pleinement son nouvel accord avec le trio européen, l'AIEA devrait prendre des mesures immédiates et saisir le Conseil de sécurité des Nations Unies de la question nucléaire iranienne. Entre-temps, le gouvernement continuera d'engager l'Iran à respecter pleinement ses obligations en matière de non-prolifération nucléaire.

RECOMMANDATION 10

Le gouvernement du Canada devrait exhorter l'Arabie saoudite à s'attaquer aux racines du terrorisme et de l'extrémisme religieux à l'intérieur de ses frontières et offrir la collaboration du Canada dans le cadre d'efforts communs visant à combattre le terrorisme et l'extrémisme. Il devrait aussi rechercher activement toutes les occasions de favoriser le dialogue et d'établir des liens avec l'Arabie saoudite. Le Canada devrait, en particulier :

- **fermement encourager les changements pouvant amener des réformes dans les domaines des droits de la personne, de la démocratie et de l'éducation comme étant dans l'intérêt de l'Arabie saoudite;**
- **explorer la possibilité d'échanges accrus dans les domaines intellectuel, éducatif, culturel et politique.**

Le gouvernement a activement contribué à l'effort international de lutte contre le terrorisme, et a ratifié les douze conventions et protocoles antiterroristes fondamentaux parrainés par les Nations Unies. À l'heure actuelle, l'Arabie saoudite n'est partie qu'à huit de ces instruments. Le gouvernement engage uniformément et systématiquement tous les pays à accéder aux douze conventions et protocoles et à les mettre en oeuvre efficacement, de même que d'autres lois internationales connexes.

L'Arabie saoudite, aux prises avec des terroristes sur son territoire, est parvenue dans une certaine mesure à démanteler des organisations terroristes nationales. En outre, depuis les attentats survenus le 11 septembre 2001 aux États-Unis, l'Arabie saoudite a pris des mesures intérieures afin de réprimer le financement des organisations terroristes, notamment en créant un organe central chargé de superviser les organismes caritatifs et en obligeant des organisations suspectes telles que la fondation caritative Al-Haramain à fermer leurs portes. Par ailleurs, la question de l'extrémisme religieux fait de plus en plus l'objet d'un débat public en Arabie saoudite. Le